

21 octobre 2015

Davies reconnu comme étant « tout simplement le meilleur » dans la publication *The Legal 500 Canada*

L'édition 2016 de la publication *The Legal 500 Canada* souligne le calibre mondial exceptionnel des avocats de Davies et l'excellence des services fournis aux clients, le cabinet étant reconnu dans 14 catégories et ayant notamment obtenu un classement Tier 1 dans les catégories suivantes :

- Marchés financiers
- Concurrence et antitrust
- Droit des sociétés et fusions et acquisitions
- Règlement des différends (Québec)
- Infrastructure et projets
- Fiscalité

De plus, les 15 associés suivants du cabinet sont classés chefs de file dans leur domaine de pratique respectif :

- George Addy (Concurrence et antitrust)
- William Ainley (Droit des sociétés et fusions et acquisitions)
- Robert Bauer (Infrastructure et projets, Immobilier)
- John Bodrug (Concurrence et antitrust)
- William Brock (Règlement des différends (Québec))
- Guy Du Pont (Règlement des différends (Québec), Fiscalité)
- Adam Fanaki (Concurrence et antitrust)
- Gregory Howard (Immobilier)
- Vincent Mercier (Droit des sociétés et fusions et acquisitions)
- Patricia Olasker (Marchés financiers, Droit des sociétés et fusions et acquisitions)
- Carol D. Pennycook (Droit bancaire et financement)
- Sarah Powell (Environnement)
- Jay Swartz (Droit bancaire et financement, Restructuration et Insolvabilité)
- Kent Thomson (Règlement des différends (Ontario))
- John Ulmer (Fiscalité)

Mise à jour chaque année, la publication *The Legal 500* évalue les forces des cabinets d'avocats dans 106 territoires, en fonction des commentaires recueillis auprès de 250 000 clients partout dans le monde ainsi que de l'information soumise par les cabinets d'avocats et de l'information obtenue dans le cadre d'entretiens avec des avocats de premier plan exerçant en pratique privée.